

Alphonse JOURDAIN  
Le 8 février 2016



# Réglementation sur l'eau et contrôles



# Gestion et préservation de la ressource en eau

## Bases juridiques

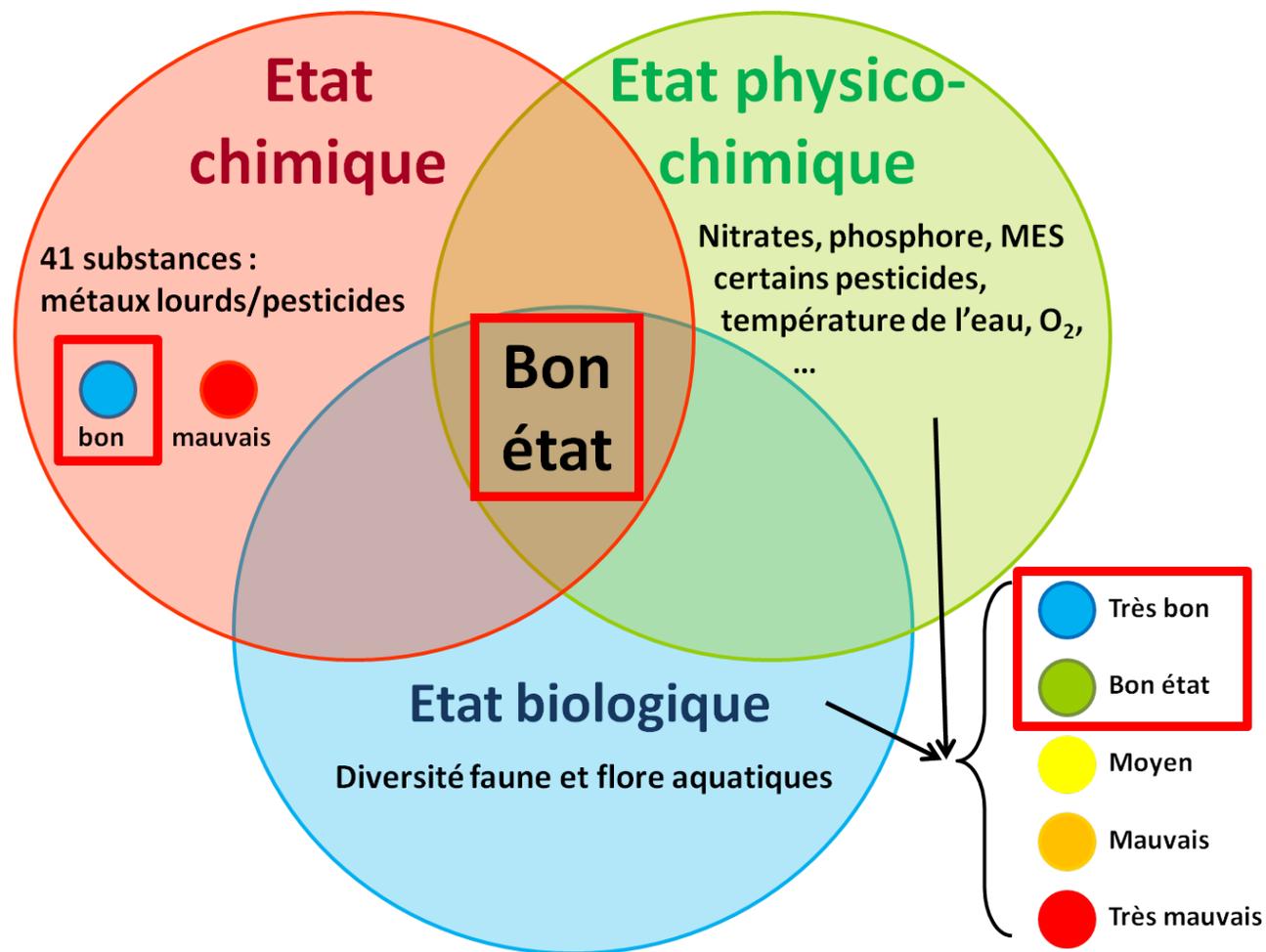
- Des principes issus de la période romaine (eau « *res communis* », domaine public/domaine privé...) et féodale (droits fondés)
- Loi du 16 décembre 1964 (création des agences de bassin)
- Loi pêche de 1984 (pollutions, débits minimaux, migrateurs, travaux)
- Loi sur l'eau de 1992 (procédure/nomenclature « eau », documents de planification)
- Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 (transcription directive européenne sur l'eau - DCE).



# La directive cadre européenne sur l'eau (DCE)

Objectifs : atteindre un bon état des eaux en 2015... (dérogations 2021, 2027)

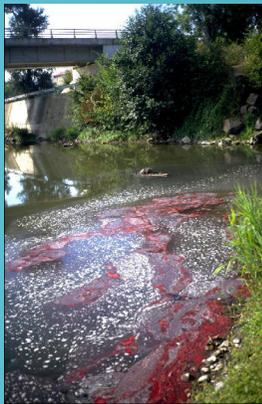
## Comment définir le bon état ?



# La loi sur l'eau (1992 et 2006)

## 4 grands principes

- o L'eau fait partie du **patrimoine commun de la nation**. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général
- o **gestion globale et équilibrée** de la ressource en **eau**
- o **planification de la ressource en eau (SDAGE et SAGE)**.
- o renforcement du rôle des collectivités territoriales (assainissement...) et du pouvoir régalién de l'État (contrôles police et sanctions)



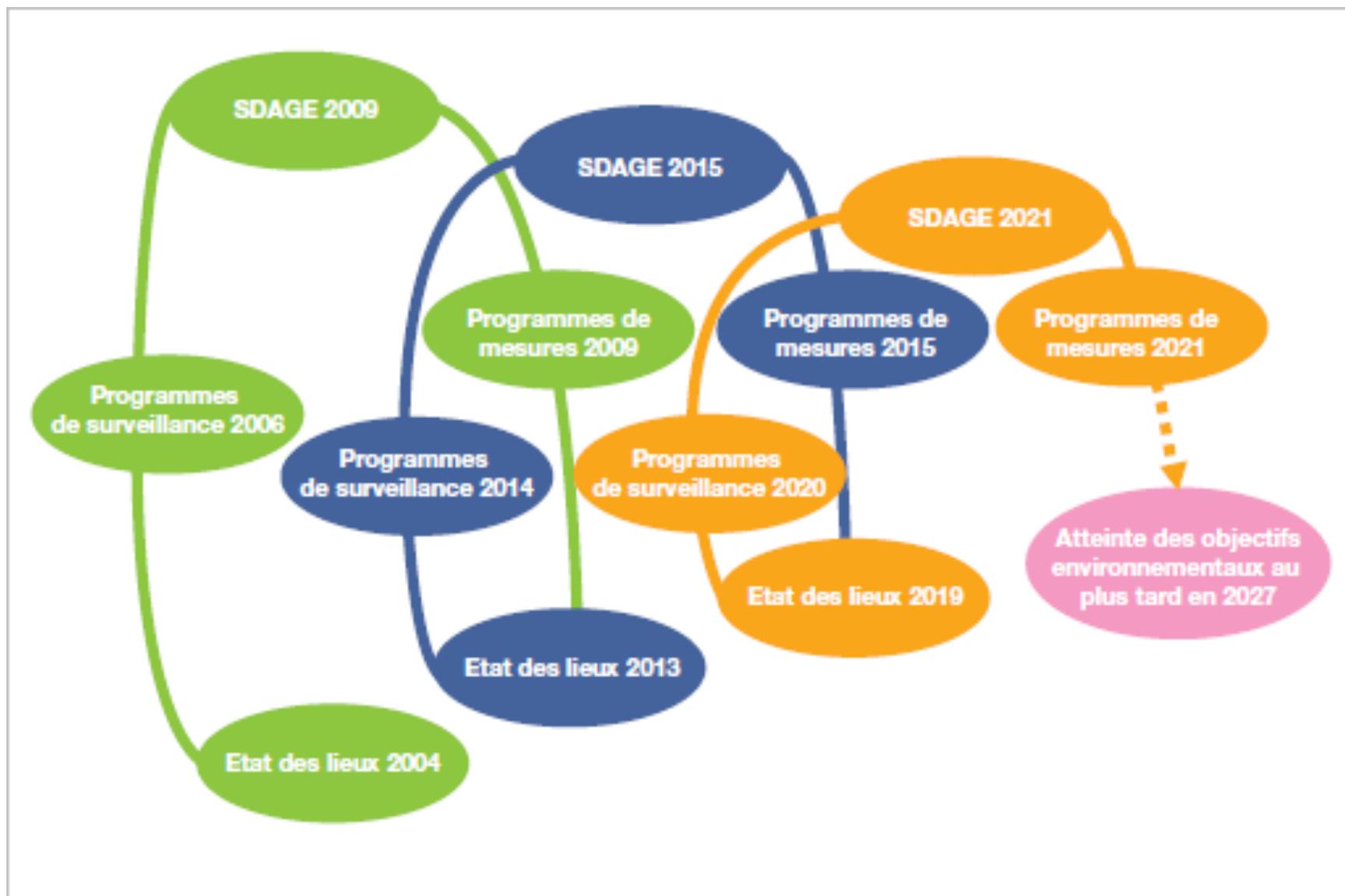
# La loi sur l'eau (1992 et 2006)

## Outils

- Financements, redevances, agences, principe pollueur/payeur (loi de 1964)
- Documents de planification (SDAGE et SAGE).
- Procédures autorisation/déclaration
- Mesures répressives (textes issus de la loi pêche de 84, sanctions administratives et pénales)

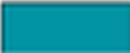
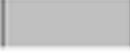


# Planification – SDAGE



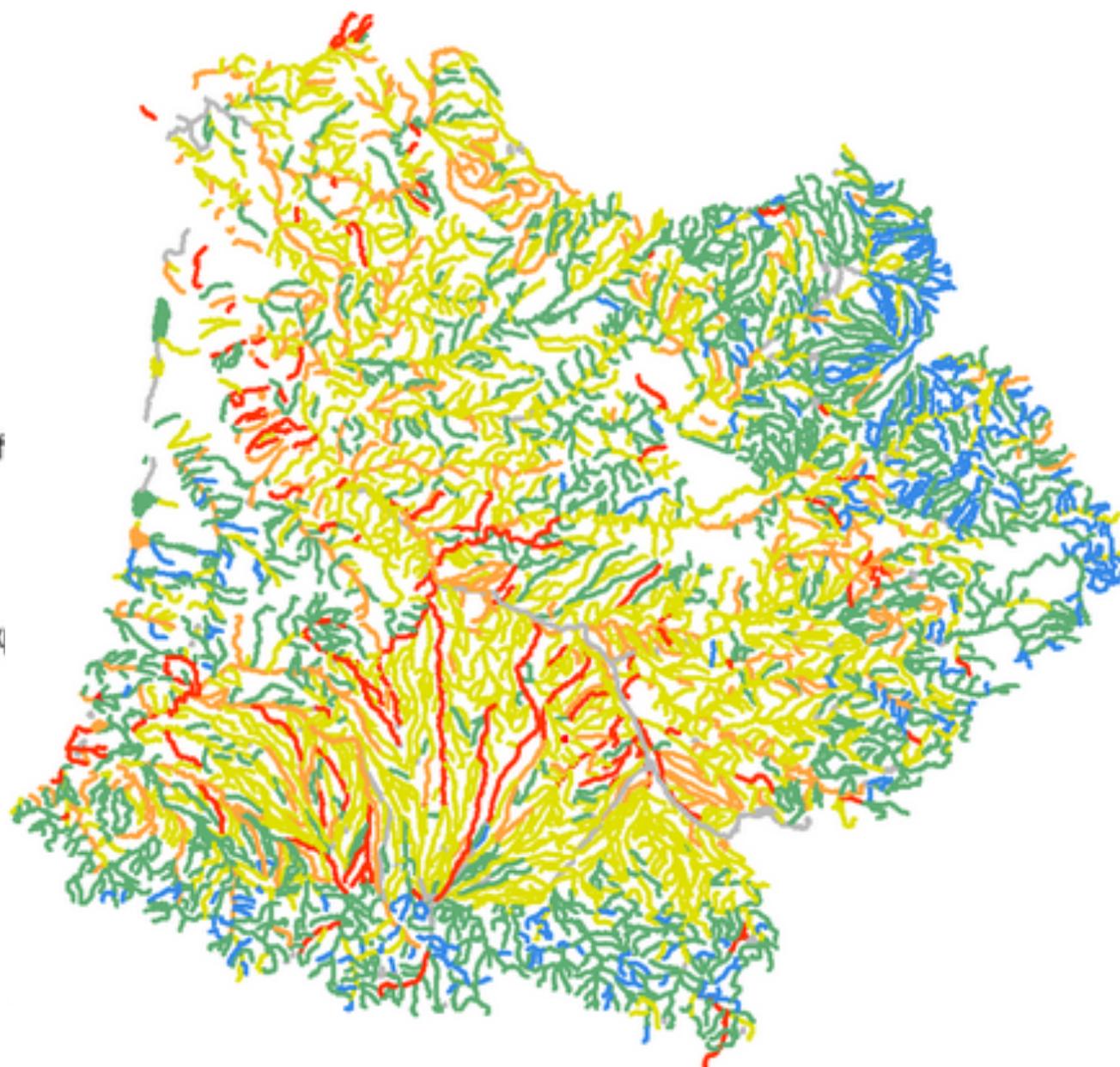
# Situation en Adour-Garonne

## Etat écologique

	Très bon état
	Bon état
	Etat moyen
	Etat médiocre
	Mauvais état
	Informations insuf

## Origine de l'évaluation

	Mesures
	Modélisation/Ex



# Situation en Adour-Garonne

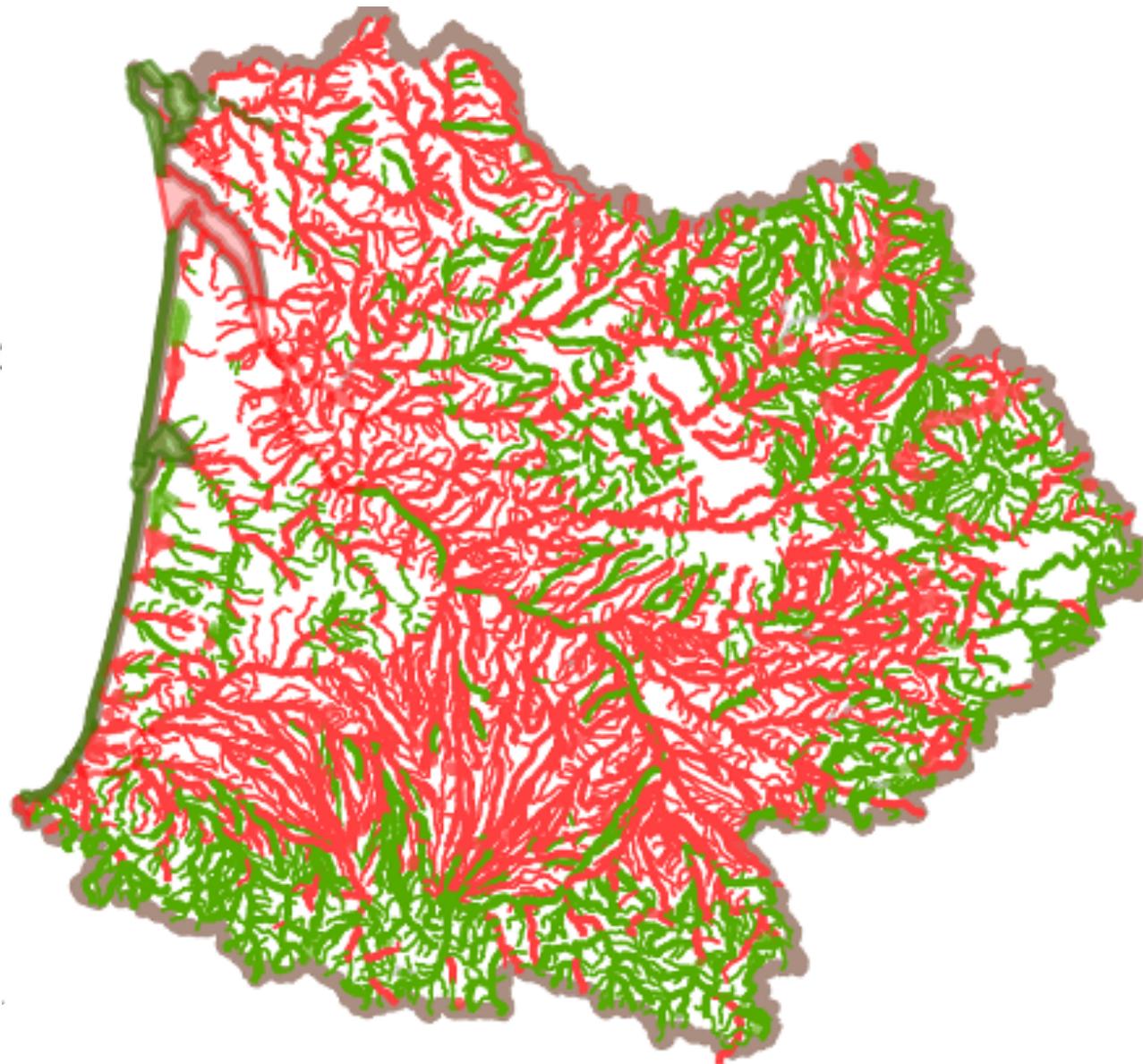
Etat écologique



Bon état



Inférieur au bon état



# Procédure autorisation déclaration

- Tous les IOTA classés dans une nomenclature en fonction de leur impact
- Demandes aut/décl
  - État des lieux (document d'incidences/étude d'impacts)
  - Prescriptions
  - Mesures correctives et compensatoires
  - Suivi des impacts
- Arrêtés complémentaires ou modificatifs
- Contrôles et sanctions



# Contrôles et poursuites

- Contrôles réalisés par les inspecteurs de l'environnement (DDT, Onema...)
- Plan de contrôles validés par le préfet après avis du procureur de la République (pour tous les services de l'Etat et Ets publics)
- Poursuites pénales fixées par ou avec l'accord du procureur (jusqu'à 2 ans de prison et 75 000€ d'amende)
- Sanctions administratives fixées par le Préfet (mise en demeure, retrait autorisation, etc.)



Alphonse JOURDAIN  
8 février 2016

# Exemple de Sivens

- Financement 8,5 M d'euros
- Document d'incidences insuffisant (signalé par les services consultés)
- Rubriques concernées de la nomenclature
  - Prélèvements dans un cours d'eau
  - Obstacle écoulement des crues + continuité + remblai lit majeur + barrage
  - Modification lit du cours d'eau + création plan d'eau
  - Destruction zone humide
- Mesures correctives et compensatoires insuffisantes voire inexistantes
- Mise en demeure commission européenne (dégradation masse d'eau)





# ONEMA

Office national de l'eau  
et des milieux aquatiques

